

Procédures d'évaluations

1) Evaluation d'un élève pour le permis B, AAC et conduite supervisée :

L'évaluation se déroule sur une heure à l'aide d'une fiche d'évaluation nationale.

Nous commençons d'abord par une évaluation en statique :

Nous demandons s'il y a une pratique de la conduite d'un scooter, d'un vélo ou autre. S'il pratique un sport individuel ou collectif. Ensuite, a-t-il d'éventuelles craintes ou peurs en tant que passager d'un véhicule.

Quelques questions basiques sur le code de la route.

Ensuite nous procédons à une évaluation dynamique :

Nous vérifions la manipulation du volant ainsi que le démarrage-arrêt. Enfin, nous vérifierons les trajectoires et le regard.

L'évaluation de la mémoire et de la compréhension est évaluée pendant toute la durée de l'évaluation.

Chaque élément évalué entraîne une notation.

A la fin de l'évaluation nous additionnons les notes. Ce qui nous permettra de déterminer à l'élève et à son prescripteur éventuel un volume d'heures de formation théorique et pratique.

Cette proposition servira de base pour élaborer le contrat et le parcours de formation.

2) Evaluation d'un élève pour la formation B78 :

L'évaluation se déroule sur une heure.

Nous commençons d'abord par une évaluation en statique :

Nous vérifions la date d'obtention du permis et nous lui demandons les difficultés éventuelles rencontrées en conduite.

Quelques questions basiques sur le code de la route.

AUTO ECOLE DU MARENSIN

354 Rue de la gare 40140MAGESCQ – Tél : 06.75.48.01.59 – mail : autoecoledumarensin@gmail.com
SARL au capital de 5000 Euros RCS DAX 813636537 CODE APE : 8553 Z- TVA intra : FR71813636537-
Agrément n° : E1504000090-« déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 75400133240 auprès du préfet de région nouvelle-aquitaine »

Ensuite nous procédons à une évaluation dynamique :

Nous vérifierons principalement le démarrage-arrêt, la manipulation de la boîte de vitesses, le rétrogradage ainsi que la coordination des pieds et des mains.

A la fin de l'heure, nous effectuerons un bilan pour soulever les points positifs et négatifs. Ce qui nous permettra de déterminer un volume d'heures de formation et d'élaborer le contrat individualisé de formation.

3) Evaluation d'un élève pour la formation post permis et perfectionnement :

L'évaluation se déroule sur une heure.

Nous commençons d'abord par une évaluation en statique :

Nous vérifions la date d'obtention du permis. Nous lui demandons par quelle formation le permis de conduire à t-il été acquis (AAC, traditionnel, supervisée). Nous lui demandons également la durée de non conduite éventuelle ainsi que les difficultés éventuelles rencontrées en conduite.

Quelques questions basiques sur le code de la route.

Ensuite nous procédons à une évaluation dynamique :

Nous vérifions d'abord la manipulation du volant, le démarrage-arrêt, les trajectoires et le regards. Dans un second temps le passage de vitesses, le rétrogradage.... Nous commençons d'abord dans une zone où le trafic est faible ou nul. En fonction du niveau, nous aborderons les différentes intersections, les différentes manœuvres, la voie rapide et la conduite en agglomération avec un trafic plus dense.

A la fin de l'heure, nous effectuerons un bilan pour soulever les points positifs et négatifs. Ce qui nous permettra de déterminer un volume d'heure de formation et d'élaborer le contrat individualisé de formation.

AUTO ECOLE DU MARENSIN

354 Rue de la gare 40140MAGESCQ – Tél : 06.75.48.01.59 – mail : autocoledumarensin@gmail.com
SARL au capital de 5000 Euros RCS DAX 813636537 CODE APE : 8553 Z- TVA intra : FR71813636537-
Agrément n° : E1504000090-« déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 75400133240 auprès du préfet de région nouvelle-aquitaine »

4) Evaluation d'un élève lors de la récupération d'un dossier extérieur :

L'évaluation se déroule sur une heure.

Nous commençons d'abord par une évaluation en statique :

Nous lui demandons s'il a passé le code de la route. Nous lui demandons également s'il a déjà commencé la conduite pour savoir où il en est dans sa formation et s'il a éventuellement passé un ou plusieurs examens pratiques. Enfin, nous terminons cette évaluation statique, en lui demandant les difficultés éventuelles rencontrées en conduite.

Quelques questions basiques sur le code de la route.

Ensuite nous procédons à une évaluation dynamique :

Nous vérifions d'abord la manipulation du volant, le démarrage-arrêt, les trajectoires et le regard. Ensuite nous vérifions le passage de vitesses, le rétrogradage.... Nous commençons d'abord dans une zone où le trafic est faible ou nul. En fonction du niveau, nous aborderons les différentes intersections, les différentes manœuvres, la voie rapide et la conduite en agglomération avec un trafic plus dense.

A la fin de l'heure, nous effectuerons un bilan pour soulever les points positifs et négatifs. Ce qui nous permettra de déterminer un volume d'heure de formation et d'élaborer le contrat individualisé de formation.

AUTO ECOLE DU MARENSIN

354 Rue de la gare 40140MAGESCQ – Tél : 06.75.48.01.59 – mail : autoecoledumarensin@gmail.com
SARL au capital de 5000 Euros RCS DAX 813636537 CODE APE : 8553 Z- TVA intra : FR71813636537-
Agrément n° : E1504000090-« déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 75400133240 auprès du préfet de région nouvelle-aquitaine »